

**CREATION DE S.A.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC DIJON JUNOT, déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M AMAZZAL El Houssaine, représentant de la société 100% CRISPY S.A. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 4 RUE DE DIJON 71100 CHALON SUR SAONE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la S.A. en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M AMAZZAL El Houssaine	100	100 €
MME AMAZZAL SAFYA	100	100 €
SYJ	800	800 €
Nombre total d'actions :	1000	Total : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en cours de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST10

[Signature]

Karim Mounfarid
Chargé d'Affaires Professionnels

CIC Lyonnaise de Banque
Karim MOUNFARID
Chargé d'Affaires Professionnels
70 av. du Drapeau - 21000 DIJON
Tél. 03 80 63 21 82 - Fax 03 80 74 46 35

